

### PARTIE III.—LA SISMOLOGIE AU CANADA.

L'Annuaire du Canada de 1931, page 39, contient un article sur la sismologie du Canada, par Ernest A. Hodgson, M.A.

### PARTIE IV.—FLORE DU CANADA.

L'Annuaire du Canada de 1922-23 contenait un article intitulé "Flore du Canada", œuvre de feu J. M. Macoun, C.M.G., F.L.S., et M.O. Malte, Ph. D, et révisé par ce dernier. Voir page 27 de l'édition 1922-23 ou page 78 de l'édition de 1921.

### PARTIE V.—FAUNE DU CANADA.

L'Annuaire du Canada de 1922-23 contenait un article intitulé, "Faune du Canada", œuvre de P. A. Taverner du ministère des Mines, Ottawa. Voir page 34 de l'édition de 1922-23, ou page 87 de l'édition de 1921.

### PARTIE VI.—LES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA.

La vie économique des jeunes pays dépend à leur naissance entièrement, et plus tard, principalement de leurs ressources naturelles. Les pays plus vieux, après avoir épuisé la partie la plus utilisable de leurs ressources, se tournent vers l'industrie et utilisent les matières premières des pays moins développés afin de conserver ce qui reste de leurs ressources naturelles.

Le Canada est distinctement un pays nouveau et ses ressources sont pour la plupart dans les phases préliminaires de leur développement. Il est vrai que les produits de la chasse, de la pêche et de la forêt ont été la base de son commerce depuis deux ou trois siècles, mais leur exploitation sur l'échelle commerciale actuelle est plutôt récente. Il est cependant très remarquable que dans un pays aussi jeune que le Canada on ait déjà commencé à s'occuper directement de la conservation, et dans le cas des ressources naturelles qui s'y prêtent, on a commencé la récupération et l'expansion au moyen du reboisement, de la sylviculture, de l'élevage des animaux à fourrure et de la pisciculture.

Depuis quelques années, on a fait de nombreux relevés sur l'étendue et la valeur des ressources naturelles dont nous donnons ci-après un résumé des détails les plus importants. De plus amples informations sont données dans les introductions des chapitres qui vont suivre sur l'agriculture, les fourrures, les pêcheries, les forêts, les minéraux et les forces hydrauliques dans ce volume.

**Terres cultivables.**—Les neuf provinces ont une étendue de terre de 1,309-724,800 acres dont 358,162,190 acres sont susceptibles de développement pour la production agricole. Ce chiffre n'est qu'une estimation et il comprend les terres maintenant occupées par les exploitants agricoles, y compris les pâturages et toutes autres terres susceptibles de même fins. La superficie actuellement en culture n'est qu'une fraction de ce total, l'étendue des grandes cultures en 1930 étant de 62,214,670 acres, et celle des pâturages la même année étant de 9,889,513 acres. Le recensement de 1921 place l'étendue des terres occupées à 140,887,903 acres; ainsi, la superficie des terres cultivables attendant encore la charrue peut être établie à 217,274,287 acres. Le tableau 6 en donne les détails par provinces.